

<p>Compte rendu du conseil municipal de vendredi 29 Mai 2009 à 18 h30 par la convocation du 18 mai 2009</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Secrétaire de séance : Patrice Airieau

Sont présents : Pierre Jouve, Jean François Deydier, Henri Barjavel, Cédric Coquet, Jean Claude Goffre, Patrice Airieau et Marc Bonnard (Maire).

Absent : Claude Vincent

 **Aménagement du village**

Marché Publics concernant la réfection de la Grande Rue du village.

L'ouverture des plis s'est effectuée le matin même du conseil

-Nous retenons l'Entreprise RODARI Emmanuel pour le lot 1 pour la tranche 1 en 2009 (VRD Terrassement) et également pour la tranche 2 en 2010.

TR1= 48 899.68 euros

TR2= 5023.96 euros

Soit un total de 53 923.64 euros H.T

-Quant au lot 2 (Maçonnerie) nous retenons l'Entreprise LEFEBVRE pour 1680.00 euros H.T.

Les travaux débuteront le 17 Août 2009.

*Délibération : Avis favorable*

 **Extension Réseau EDF**

Dossier d'étude d'Extension Basse Tension à l'entrée du village.

Il s'agit d'un avant projet. Proposition d'un devis de la part du bureau d'étude SDED.

Coût des travaux 18700.00 euros.

Les travaux sont subventionnés à 65% soit 12155.00 euros. Il reste donc à la commune 3480.07 euros à payer.

*Délibération : Avis favorable*

 **Document d'Arpentage SERRE CURNIER.** (Reclassement des voies communales)

Nous effectuons une délibération de principe. Nous attendons du géomètre la proposition avec des nouveaux numéros de cadastre. Nous effectuerons alors une enquête publique pour le classement et le reclassement des voies communales.

*Délibération : Avis favorable*

 **Conventionnement Logement Communal**

Renouvellement de la convention avec l'Etat pour l'appartement communal pour une durée de 9 ans ce qui permet de maintenir un loyer modéré et conventionné.

*Délibération : Avis favorable*

 **Permanences élections Européennes**

Nous établissons un tour de rôle de permanence pour les élections Européennes du 7 Juin 2009.

*Délibération : Avis favorable*

 **Echanges de parcelles dans le village** (Emprise Domaine Public)

Nous avons délibéré pour un échange de parcelle entre la commune et Mr Claude Vincent. Le Maire est autorisé à signer les actes nécessaires pour cet échange.

Claude Vincent cède à la commune la parcelle n° 1307 (25 m2) en échange des parcelles communales n°1309(26 m2) et n° 1310 (3 m2).

Le dépassement du devis du géomètre est de 100 euros.

*Délibération : Avis favorable*

 **Entretien des stations d'épuration**

Passation d'une convention d'une durée de 3 ans pour 276 euros entre le SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Epuration) porté par le département de le Drôme et de la commune.

*Délibération : Avis favorable*